



Licenciement abusif avec preuve

Par **anne68**, le **13/11/2008** à **20:24**

Bonjour, voila je suis licencier pour motif economique pour cause de liquidation judiciaire (alors qu'il n'y a pas encore de liquidation prononcé j'ai appeler le tgi et la cci) donc pour moi c'est fait expres pour pouvoir me licencier. Mais bon je pense que mon gerant va effectivement fermer les portes de l'entreprise pour cessation d'activité.rnMais j'ai fouillé les documents de mon patron et j'ai trouvé des documents compromettant sur la création d'une nouvelle entreprise avec une nouvelle denomination et un nouveau numero siret mais toujours avec la vente du meme produits et le gerant sera le meme.rnJe voulais savoir qu'est ce que je peux faire et que puis-je estimer si je vais les poursuivre au prud-hommes car je trouve cela crapuleuxrnMerci de me repondre sur anais68@wanadoo.fr